



Communiqué de presse

Une indifférence lourde de sens

Montréal, le 25 février 2025 –

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) était en conférence de presse ce matin, accompagné de trois organismes membres. À un mois du dépôt du budget provincial, ces derniers ont dénoncé les impacts du sous-financement endémique des groupes en défense collective des droits (DCD).

« Les groupes de défense collective des droits (DCD) sont de véritables chiens de garde des droits sociaux et économiques. Malheureusement, ils sont parmi les plus pauvres de l'action communautaire autonome » a souligné Patrick Morin du Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE) et membre du conseil d'administration du RODCD. Le manque de financement et d'indexation affecte directement les conditions de travail offertes et la capacité des organismes à conserver l'expertise au sein de leurs équipes.

« Le désengagement de l'État vient doubler les demandes que notre organisme reçoit a expliqué Line Lecours, directrice de Promotion Handicap Estrie, ce qui entraîne une surcharge importante de travail ». La directrice s'inquiète que les conditions de travail de plus en plus difficiles ne nuisent à la relève. Même son de cloche au Comité des personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles (CPAS) : « La réalité des organismes de défense de droits des personnes assistées sociales est que nous offrons souvent des services pour lesquels nous ne sommes pas financés. Cela met beaucoup de pression sur les ressources humaines de l'organisme qui se trouve face à un choix cornélien : surmener un-e seul-e employé-e ou avoir de la difficulté à en payer deux » a souligné Maude Goutier-Massey, co-coordonnateur de l'organisme.

Le RODCD a également dévoilé les résultats d'un questionnaire envoyé aux 124 élu-es de l'Assemblée nationale et visant à évaluer leur connaissance des groupes en DCD. Seulement 13 se sont prêtés au jeu : tous les élu-es de Québec solidaire et la responsable du dossier au Parti libéral du Québec, Mme Désirée McGraw. « Aucune réponse de la CAQ qui continue de prétendre qu'elle trouve le communautaire important. Même la ministre directement responsable du financement des groupes en défense collective des droits, Mme Chantale Rouleau, n'a pas daigné répondre. C'est à se demander s'il y a une pilote dans l'avion. Depuis son arrivée, la ministre n'a toujours rien fait pour améliorer le sort des groupes en DCD » a déploré Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD.